

DEMANDE D'ARRÊTÉ TEMPORAIRE

Délais d'envoi

10 jours avant la date souhaitée (*hors samedis, dimanches et jours fériés*)

En deçà de ce délai minimum, votre demande pourra être rejetée.

Formulaire à retourner :

Par mail : dst-dea@doue-en-anjou.fr

Par courrier :

Mairie de Doué-en-Anjou

16 place Jean Bégault – Doué-la-Fontaine

49700 Doué-en-Anjou

Pour toutes questions et informations, contacter la direction des services techniques (02.41.83.11.83 - dst-dea@doue-en-anjou.fr)

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

PARTICULIER

Nom Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

NATURE DE L'AUTORISATION

- | | |
|---|---|
| ☐ Demande initiale | ☐ Demande de prolongation de l'arrêté n° |
| ☐ Déménagement | ☐ Emménagement |
| | ☐ Chantier |

Pour les particuliers, dans le cas d'un déménagement, précisez la nouvelle adresse :

- | | |
|---|---|
| ☐ Stationnement | ☐ N° immatriculation |
| ☐ Type de véhicule (poids, longueur) : | |

MESURES SOUHAITÉES

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Échafaudage | Largeur : | Longueur : |
| ☐ Installation de chantier | | |
| ☐ Chaussée rétrécie | ☐ Circulation alternée | ☐ Stationnement interdit |
| ☐ Route barrée | Déviation à mettre en place : | |

LIEUX, DURÉE ET TYPES DE TRAVAUX

Adresse du lieu d'intervention :

Date d'intervention : du au

Horaires : de a

Type de travaux :

ENGAGEMENT ET SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR

La Commune de Doué-en-Anjou attire votre attention sur le fait que votre demande peut vous être refusée pour des motifs liés à la sécurité publique, notamment lorsque des travaux ou des manifestations sont déjà programmés dans la rue.

NB : Pour une meilleure compréhension, joindre un plan explicatif.

La signalisation conforme est à la charge du demandeur.

☐ J'atteste l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire.

Nom prénom de l'organisateur

Fait à

Le

Signature + cachet de l'entreprise